

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fin de la deuxième phase d'expérimentation sur le territoire d'Oullins

La deuxième étape de l'expérimentation des nouvelles mobilités sur la commune d'Oullins-Pierre-Bénite se termine dans les prochains jours. Pour rappel, après de nombreux échanges avec les citoyens et la commune, il avait été décidé des phases d'expérimentations successives afin de tester les différents scénarios issus des concertations. Après l'apaisement du quartier de la Bussière au printemps, et la mise en sens unique de la Grande rue d'Oullins-Pierre-Bénite cet été, les résultats seront présentés lors d'une rencontre avec les associations d'habitants et de commerçants en février.

La première phase d'expérimentation

Conformément aux souhaits des riverains et de la mairie d'Oullins-Pierre-Bénite, un premier travail d'apaisement a été mené sur le quartier de la Bussière dès le mois de mars 2024. Une nouvelle organisation des circulations a permis de limiter la circulation de transit dans le quartier tout en conservant l'accès des riverains. Ce plan de circulation a permis de diminuer le trafic de près de 20%, notamment autour des établissements scolaires avec deux fois moins de trafic devant l'école Jules Ferry. Sur l'ensemble du quartier, une baisse de la vitesse moyenne de 13 km/h a été constatée.

La deuxième phase de l'expérimentation :

En juillet 2024, la Métropole de Lyon lançait la seconde phase de l'expérimentation, proposée par les commerçants et des collectifs d'habitants, avec la mise en sens unique partielle de la Grande rue d'Oullins-Pierre-Bénite, la création d'un couloir bus ouvert aux vélos depuis la rue du Perron jusqu'au pont d'Oullins, le marquage d'itinéraires cyclables et le renforcement du jalonnement des parkings. Cette expérimentation poursuivait plusieurs objectifs :

- Le maintien d'un centre-ville attractif
- Une baisse du trafic de transit
- Un apaisement du centre-ville avec une amélioration de la sécurité pour les piétons et les cyclistes
- Une amélioration des temps de trajet des transports en commun

Quelques enseignements peuvent d'ores et déjà être tirés :

- Le trafic de transit a diminué, passant de 27 à 23% du trafic total, dans le centre-ville
- Il a été constaté une forte augmentation des flux vélos sur la Grande rue (+30% à +140% par rapport à mai 2024).
- Diminution de moitié du trafic automobile sur la Grande rue due à la mise en sens unique.
- Une augmentation de la facilité de se promener en famille pour les piétons (74% vs. 57%¹) ainsi qu'une diminution importante du sentiment d'insécurité lié aux trottinettes (64% vs. 45%¹)
- Une amélioration de l'attractivité du centre-ville ayant vu les flux, toutes mobilités confondues, augmenter.

Conformément aux engagements pris par la Métropole, la deuxième phase de l'expérimentation se termine et la Grande rue sera de nouveau en double-sens à partir du 15 janvier.

¹ Entre janvier 2024 (état de référence) et novembre 2024 (durant la mise à sens unique).

Si ces grandes tendances sont positives, il conviendra pour la Métropole de Lyon d'étudier plus en profondeur les différentes évaluations de l'expérimentation. Celles-ci seront soumises au prochain comité de suivi, composé de représentants des habitants, professionnels dont commerçants, des usagers de la voirie oullinoise et des élus, qui aura lieu début février.

« Avec l'arrivée du métro B à Oullins—Centre en octobre 2023, le réaménagement de la place Anatole France en 2024, et en préparation des Voies Lyonnaises ainsi que de la future passerelle Oullins-Gerland, il est essentiel de repenser le centre-ville pour améliorer durablement le cadre de vie et les mobilités » souligne **Jean-Charles Kohlhaas**, Vice-Président de la Métropole de Lyon aux Déplacements, à l'intermodalité et à la logistique urbaine.

« Je tiens à souligner l'approche exemplaire de la Métropole de Lyon, fondée sur l'écoute, la concertation et l'expérimentation, pour tenir ses engagements. Ces phases de test permettent d'évaluer de manière pragmatique et concrète les différentes solutions, afin d'ajuster les projets aux attentes des habitants, des commerçants et de l'ensemble des acteurs locaux » conclut **Laurence Boffet**, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon à la Participation citoyenne.